



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 12/06/2024**

## **Dossier - Amélioration des conditions de travail dans les écoles et évolution du temps de travail**

M. Le Président , Mesdames et Messieurs, bonjour

Depuis plus de 6 ans les agents des écoles accompagnés par les organisations syndicales n'ont cessé de revendiquer par tous les moyens, la reconnaissance de la pénibilité de leurs métiers, sans jamais être entendus.

Lors de la première présentation de ce dossier en Mai 2024 aucun membre, adhérent et sympathisant n'était favorable à cette proposition. En effet personne ne comprenait comment l'Administration pouvait soumettre une demande de réduction du temps de travail dans le cadre de la pénibilité, avec des critères bien définis, et en même temps rallonger la journée de 20 minutes en période scolaire et 30 minutes durant la maintenance.

C'est en partie pour cette raison que l'UNSA a fait le choix de se saisir de l'ouverture de ce chantier tant attendu, afin d'échanger, de comprendre, de soumettre des propositions qui ont enrichi ce dossier dans le bon sens, sans appeler les agents à manifester.

D'ailleurs nous tenons à vous remercier M. le Président ainsi que l'Administration pour avoir retenu nos différentes propositions et notamment sur le fait d'harmoniser dans un cadre défini, la récupération des heures mensuelles créditées sur leur compteur e-connect, heures, nous le rappelons qui étaient perdues, sauf sur le secteur 4/5.

Mais permettez-moi de revenir sur le cadre défini : la nécessité de service ne doit pas devenir un obstacle récurrent, c'est pour cela que l'UNSA souhaite, que ces demandes exceptionnelles soient soumises à l'approbation du Responsable de Restauration, sauf en cas de litige.

De plus il n'est pas noté dans le dossier que les agents continueront à percevoir les Titres-restaurant durant les jours de maintenance, comme nous vous l'avions sollicité , Pouvez vous nous le confirmer ?

Permettez nous de soulever aussi que la rectification des horaires des concierges, n'a pas été notifiée dans le dossier .

Il faut noter:

semaine 1: 6h30 – 9h04 /11h12-18h 15 et 6h30-10h30 le mercredi

Semaine 2: 6h30 – 9h04 / 11h12-18h 15

Avec des cycles de travail choisis, 16 mercredis libérés dans un premier temps et 19 dans un second temps, ce personnel passe donc de rien, à une proposition acceptable.

Pour l'UNSA c'est donc une avancée positive, et nous ne désespérons pas de voir lors de futures négociations sur le temps de travail qui concerneront l'ensemble des services, une amélioration de celui-ci.

Cependant sur l'amélioration des conditions de travail, il reste encore du travail à accomplir.

Il est noté dans le rapport que la ville de Marseille travaille sur l'amélioration du taux d'encadrement via un plan de recrutement pluriannuel, c'est l'un des sujets les plus sensibles pour les agents, il faut que celui-ci se concrétise au plus vite.

- Les formations pour utiliser les auto-laveuses doivent être mises en place rapidement à la rentrée.

- Le renouvellement de chaises plus légères pour les enfants et les tabourets à roulettes pour les personnels doit aussi s'accélérer.

- Les EPI doivent être livrés à temps sans empiéter sur les changements de saison.

- Il faut rétablir la prime de remplacement des RR qui n'a pas été prévue dans le dispositif du RIFSSEP de décembre 2023,

- En matière de recrutement de personnel, nous sollicitons la DRH d'anticiper les remplacements des agents qui sont en parcours de repositionnement et ceux qui entreprennent les démarches pour partir en retraite.

Il ne faut plus attendre qu'ils soient complètement sortis des effectifs pour les remplacer .

Enfin, il faut humaniser, considérer ces personnels afin qu'ils reprennent confiance et qu'ils retrouvent du sens au travail.

C'est parce qu'il y a une réelle volonté de la Ville de Marseille à rétablir un service public de qualité tout en tenant compte des difficultés de ce personnel, que l'UNSA valide sans rougir ce dossier, mais pas seulement, Il répond aussi aux attentes de centaines d'agents qui refusent de participer aux différents mouvements de grève mais qui en subissent les lourdes conséquences .

Merci de votre écoute.